



Après un règlement de 10 ans en surendettement

Par **genele jean claude**, le **03/05/2017** à **15:46**

bonjour, après un règlement de 10 ans en commission de surendettement en banque de France, une personne me réclame encore plus de 600euros. elle refuse absolument de me donner une adresse, refuse tous paiement par chèque ou espèces, téléphone inconnu sr l annuaire, et aucune dénomination de société lorsque je téléphone. juste payer par CB . de plus je ne peux avoir aucuns documents de sa part, prouvant que je dois bien cette somme, de plus elle a proposée de me faire une remise de 10% sur le sois disant montant . j ajoute aussi que le montant demandé sera plus important que le montant déclaré en 2007 et validez par les sociétés de l'époque merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **03/05/2017** à **15:52**

Bonjour,
et la question est ? Et le paiement par CB est censé se faire comment ? De toute façon si cette demande était officielle vous auriez des coordonnées, un nom,...

Par **youris**, le **03/05/2017** à **16:32**

bonjour,
avez-vous eu réellement une dette envers cette personne ?
au vu de ses exigences qui ont un parfume de magouilles, dites-lui que si elle veut être payée qu'elle commence par vous envoyer une mise en demeure de payer par LRAR, ou qu'elle saisisse le juge.
salutations

Par **genele jean claude**, le **03/05/2017** à **18:13**

bonjour, merci de vos deux réponses, je suis certain que c est une arnaque et j espere bien le prouver pour faire profiter d autres personnes de cette experience. salutations a vous deux,
Youris et grenouille